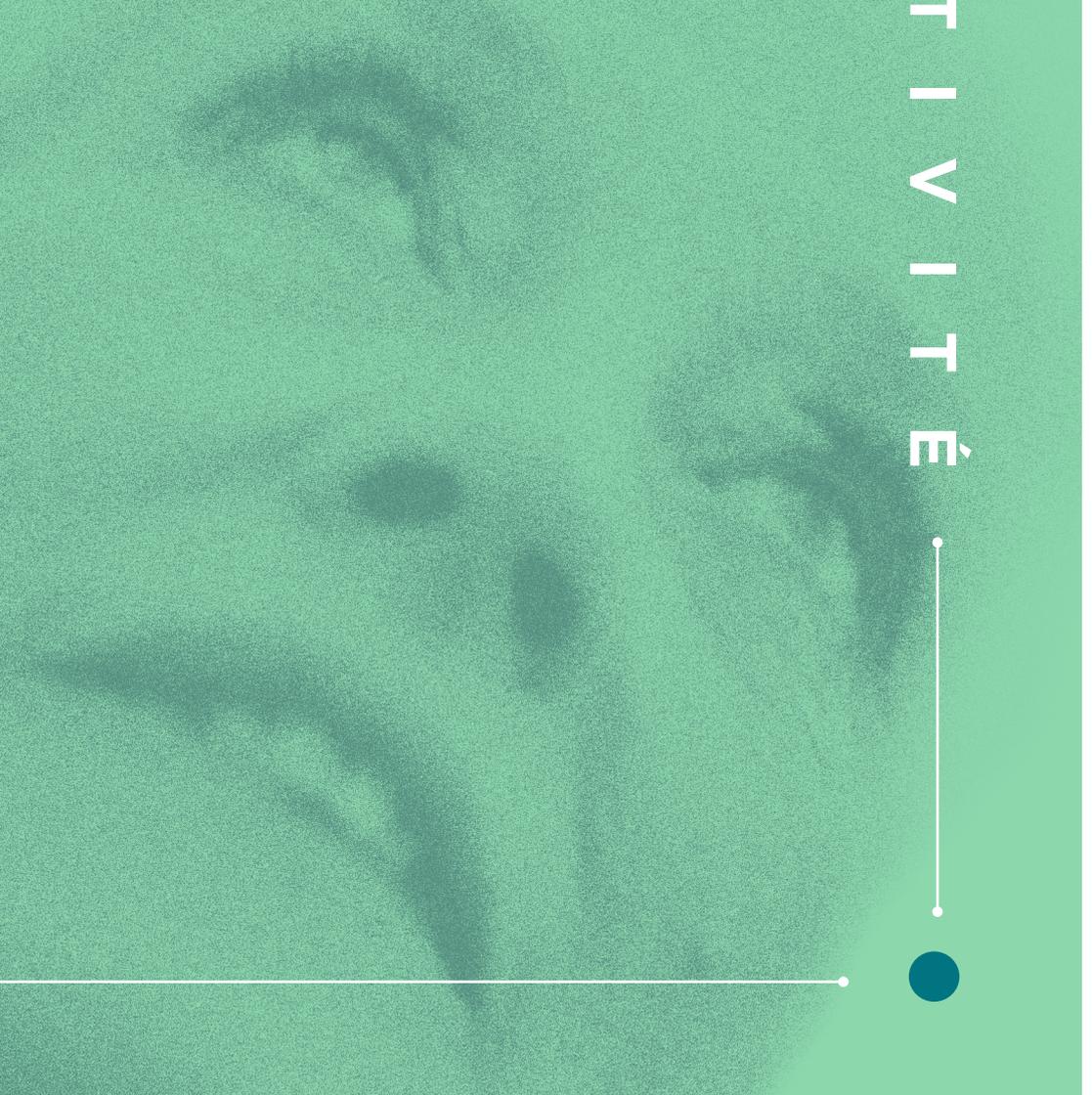


R A P P O R T ——— D ' A C T I V I T É

2 0 2 0





ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

QUI SOMMES- NOUS ?

Association reconnue d'utilité publique, le Comité national Coordination Action Handicap (CCA) réunit les associations nationales du handicap, tous les groupes de protection sociale, des acteurs mutualistes, des entreprises et comités d'entreprise.

Il rassemble leurs énergies, leurs connaissances et leurs ressources au profit de la construction d'une société inclusive et participative pour que chaque personne en situation de handicap trouve enfin la place qui lui revient.

→ | www.ccah.fr |

1 ⇨

NOTRE
AMBITION :
ACCÉLÉRER
LE CHANGEMENT

2 ⇨

FINANCER
LES PORTEURS
DE PROJETS
DU SECTEUR
HANDICAP

3 ⇨

FORMER
AVEC LE
CENTRE DE
FORMATION
DU CCAH

4 ⇨

**AGIR POUR
LE HANDICAP**
AVEC
LE CCAH
CONSEIL

1 ⇨ NOTRE AMBITION : ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

Avec une expérience de 50 ans dans le repérage, l'accompagnement et le suivi de projets dans le secteur du handicap, le Comité national Coordination Action Handicap et ses membres se positionnent comme un véritable observatoire des pratiques nationales du handicap et de leurs évolutions sociétales. Qu'il s'agisse de l'habitat, de l'emploi, de la santé, de l'accès à l'école, aux loisirs ou à la

citoyenneté, le CCAH accompagne l'évolution des modes de vie des personnes handicapées. Par son action, il affirme son rôle d'accélérateur du changement et encourage l'innovation sociale. Le CCAH s'appuie sur son expertise du secteur et l'accompagnement de plus de 3 000 projets handicap pour être, avec ses membres et partenaires, un lieu national d'échanges, de partage et de capitalisation.

2 | FINANCER LES PORTEURS DE PROJETS DU SECTEUR HANDICAP

DÉTECTER

Le CCAH repère, aux niveaux local et national, des expériences inspirantes, des projets innovants, des réponses à des besoins non satisfaits permettant une amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées. Les projets reçus sont proposés par le secteur associatif, des structures publiques ou encore par des entreprises.

ACCOMPAGNER

Le CCAH conseille et accompagne les porteurs de projets dans les phases de structuration, d'expérimentation, de démarrage et de développement.

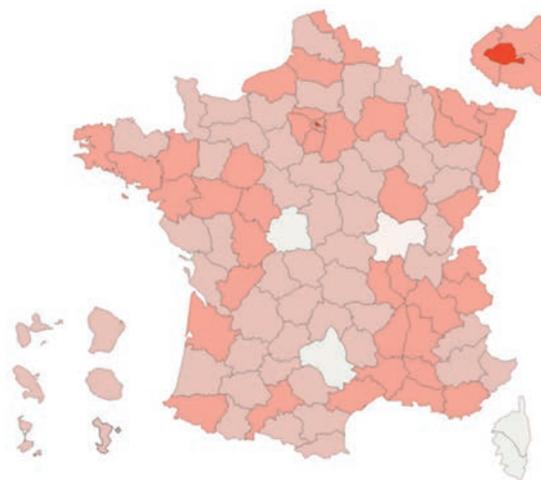
PROMOUVOIR ET FINANCER

Emploi et formation, accès aux soins, habitat, prévention, avancée en âge, accompagnement des aidants, scolarité, citoyenneté, etc. En mobilisant ses membres, le CCAH soutient concrètement la mise en œuvre de solutions nouvelles. En fonction de la nature du dossier, les membres du CCAH peuvent participer au financement des dépenses liées à :

- **l'ingénierie** de projet,
- **l'investissement**,
- **la mise en œuvre** de projets expérimentaux,
- **le déploiement** de projets en cours de changement d'échelle.

Les projets de recherche appliquée peuvent également bénéficier du soutien des membres du CCAH.

DÉCOUVREZ LES PROJETS FINANCÉS PAR LES MEMBRES DU CCAH SUR WWW.CCAH.FR



ÉVALUER ET VALORISER

Les projets soutenus font l'objet d'un suivi qualitatif afin d'évaluer l'impact des subventions accordées. Le CCAH capitalise sur les retours d'expériences afin d'en tirer des enseignements dans l'objectif d'une valorisation au bénéfice de tous.

Vous souhaitez adresser au CCAH un dossier de demande de subvention, cliquez sur la rubrique Financement de notre site Internet > déposer un dossier.

→ | www.ccah.fr |

3 | FORMER AVEC LE CENTRE DE FORMATION DU CCAH

Le CCAH propose près de soixante formations qui prennent en compte toute la diversité du handicap. Une trentaine d'intervenants apportent leur expertise pour concevoir et animer ces programmes.

Le catalogue de formation se décline en thématiques à destination des professionnels des ressources humaines, des managers, des référents Handicap, des professionnels de l'accueil, des décideurs ou des porteurs de projets.

EMPLOYER des personnes en situation de handicap

FORMER des personnes en situation de handicap

ACCUEILLIR des personnes en situation de handicap

CONSEILLER des personnes handicapées

LES AIDANTS : comprendre et accompagner les aidants

PILOTER, INNOVER : construire une stratégie handicap

DÉVELOPPER des projets : habitat inclusif / emploi accompagné.

UNE PÉDAGOGIE LUDIQUE
ET INTERACTIVE AVEC KLAXOON !



TÉLÉCHARGEZ
NOTRE
CATALOGUE
DE
FORMATION



LES
CLASSES
VIRTUELLES
DU CCAH

4 | AGIR POUR LE HANDICAP AVEC CCAH CONSEIL

Le pôle Conseil du CCAH s'appuie sur l'expertise diverse et singulière du CCAH. Cette expertise s'est construite à partir de son expérience du terrain, de sa place d'observatoire national du handicap, de son centre de formation ainsi que de son réseau d'acteurs et d'expertises variées. L'équipe du pôle Conseil met ses compétences au service d'acteurs souhaitant agir pour le handicap et l'innovation sociale.

Le pôle Conseil du CCAH propose ainsi à ses clients plusieurs types de prestations :

METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE HANDICAP

Accompagner les acteurs économiques dans la mise en œuvre de solutions adaptées à leur démarche handicap.

ÉLARGIR LE REGARD SUR LE HANDICAP

Accompagner les entreprises dans la sensibilisation de leurs équipes et de leur environnement à la question du handicap.

DÉPLOYER LES ACTIONS DE MÉCÉNAT DES ENTREPRISES

Accompagner les entreprises et les fondations dans leur engagement financier auprès du secteur handicap.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Accompagner les porteurs de projets dans les phases de structuration, d'expérimentation, de démarrage et de développement d'activité.

R A P P O R T

2 0 2 0

2 0 2 0

D ' A C T I V I T É



ÉDITORIAL

FRANÇOIS-MARIE GESLIN

PRÉSIDENT DU CCAH

Comment m'adresser à vous sans évoquer la crise sanitaire qui, en 2020 a profondément bouleversé nos vies ? Chacun d'entre nous est touché par les conséquences de la pandémie et les personnes handicapées et leurs familles particulièrement : isolement, précarité, fragilité de santé, épuisement des aidants professionnels comme familiaux.

C'est dans ces moments complexes où l'actualité touche l'histoire que les institutions savent rassurer parce qu'elles apparaissent solides dans la tempête. Le CCAH, association qui fêtera bientôt ses cinquante ans mais qui sait être agile, a bien évidemment été au rendez-vous. Nous avons ainsi créé au mois de mai 2020 un fonds d'urgence d'un million d'euros qui a pu accompagner près de 70 initiatives de soutien aux professionnels, aux familles et aux personnes handicapées. Nous avons également, par le biais de notre plateforme de crowdfunding Human&Go, mobilisé des fonds supplémentaires pour des initiatives de terrain.

Mais 2020 fut également une année tournée vers l'avenir avec l'adoption par le Conseil d'Administration du nouveau plan stratégique 2021/2024 du CCAH qui



© D.F.

porte de fortes ambitions pour demain. Parmi les axes stratégiques, le déploiement de notre plaidoyer basé sur notre expertise métier, le développement de nos activités de conseil et de formation, et bien sûr, le soutien réaffirmé aux projets améliorant la vie et l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Pour atteindre nos objectifs, un effort significatif sera fait pour renforcer les équipes et les enrichir de nouvelles compétences indispensables pour

relever les nombreux défis qui s'annoncent. L'ambition est bien le changement d'échelle pour le CCAH. J'ai profondément confiance dans les valeurs de notre association et dans l'ambition de sa gouvernance et de ses équipes pour relever ce challenge.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les membres du CCAH de leur soutien. J'adresse un salut tout particulier aux groupes de protection sociale et aux associations nationales, toujours fidèles à nos côtés en cette année si difficile.

**Porter de fortes
ambitions pour demain**

S O M M A I R E

P. 08 CHIFFRES CLÉS

1

P. 10 PARTAGE DE RESSOURCES ET PARTENARIATS

I11	Expertise et communautés d'action	10
I21	Les réseaux du CCAH	11
I31	Rencontres, séminaires et colloques	11
I41	Un rôle d'écoute et d'orientation	12
I51	Publication	13

2

P. 14 REPÉRAGE ET FINANCEMENT DE PROJETS

I11	Accompagnement et financement	16
I21	Suivre l'impact des projets soutenus et animer un réseau partenarial	18
I31	Crise sanitaire : deux programmes de financement spécifiques pour répondre aux urgences	24

3

P. 28 L'OFFRE CONSEIL ET FORMATION

I11	CCAH Formation	29
I21	CCAH Conseil	29

4

P. 30 ORGANISATION ET GOUVERNANCE

FINANCER



1er
financeur
privé
du handicap
en France



demandes de subventions
reçues et
étudiées
par l'équipe
du CCAH



+ de
23,2
M€
à destination
de projets et de
programmes
handicap

123

projets soutenus
par les membres
du CCAH



16
projets ou
dispositifs
d'envergure
nationale

FORMER CONSEIL- LER

Digitalisation

des actions et missions :
webinaires, formations
en distanciel

3 thématiques principales :

- sensibilisation
au handicap
- handicap au travail
- salariés aidants



749 450 €

consacrés au
programme d'aide
au départ en vacances
de **2 456** travailleurs
handicapés d'ESAT
et de leurs aidants.

URGENCE COVID-19

Human&GO

50 000 €

pour 18 projets
soutenus



+ de 1 M€

pour le fonds
d'urgence pendant
la crise sanitaire

+ de 100 000

personnes
bénéficiaires 

COMMUNIQUER

5 700 abonnés

au compte Twitter
@CCAHandicap



6 000 abonnés

à la newsletter bimestrielle
du CCAH



Publication Edition h

Handicap et outils à destination
des personnes gravement malades
ou en fin de vie



1

PARTAGE DE RESSOURCES ET PARTENARIATS

|1| EXPERTISE ET COMMUNAUTÉS D'ACTION

La mission même du CCAH est de tisser des liens, de faciliter des rencontres entre des personnes et des structures investies pour les droits des personnes handicapées. L'ambition est bien de créer des collectifs, des communautés d'acteurs mettant en commun leurs énergies, leurs expertises. Dans ce cadre, le CCAH collabore avec de nombreuses structures partenaires.

La **Fédération AGIRC - ARRCO** confie au CCAH le suivi des projets financés par les institutions de retraite complémentaire. Le CCAH dresse un bilan de ces actions qui permet d'en mesurer l'impact auprès du secteur handicap.

La **CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)** organise depuis de nombreuses années le prix « lieux de vie collectifs et autonomie » auquel le

CCAH est associé. Ce prix distingue des étudiants en architecture qui imaginent les lieux de vie de demain pour les personnes âgées et handicapées. Le CCAH accorde une mention spéciale pour les projets d'habitat pour personnes handicapées.

Le CCAH est membre du comité éthique et scientifique de la **FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap)**. L'objectif général de la Fondation est de mettre les résultats de la recherche appliquée au service des acteurs de terrain dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées.

France Active, le mouvement des entrepreneurs engagés, accompagne les entrepreneurs dans leurs problématiques financières et met à leur disposi-

tion les financements les plus adaptés à leurs besoins en leur permettant d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux. Le CCAH participe notamment à « la Place de l'émergence », programme qui réunit les acteurs susceptibles de faciliter l'émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux.

Enfin, en 2020, le CCAH est devenu sociétaire de la **SCIC Ma Boussole Aidants**, plateforme numérique globale destinée à aider quotidiennement les aidants en leur proposant une orientation et des conseils.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc et arrco

CNSA
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

FIRAH
Fondation Internationale
de la Recherche Appliquée
sur le Handicap

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

**VIRGINIE
GUY-LAGOUTTE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
MA BOUSSOLE AIDANTS**



Quel est l'objectif de Ma Boussole Aidants et à qui s'adresse cette application ?
Ma Boussole Aidants est une solution pour orienter les aidants. En France, plus de 8 millions de personnes prennent

soin d'un proche (parent, conjoint ou enfant, ...) en raison de la maladie, de l'âge ou d'un handicap. Ce sont les aidants. Pour faciliter leur orientation parmi la multitude d'acteurs, de services et d'informations existantes, Ma Boussole Aidants se présente comme un service digital qui centralise l'accès aux informations et aux aides disponibles en proximité pour les aidants et leurs proches. L'objectif est de leur faire gagner du temps et de l'énergie grâce à des réponses claires, fiables et personnalisées. Intuitif, le parcours propose des témoignages sur les moments

clés dans l'accompagnement d'un proche, des préconisations de solutions géolocalisées correspondant à la situation du couple aidant-aidé, et un questionnaire qui permet d'évaluer l'éligibilité du proche à différentes aides financières.

Quelles sont les prochaines échéances dans le déploiement de Ma Boussole Aidants ?

Au planning de ce premier semestre 2021, nous planifions l'enrichissement de fonctionnalités à destination des professionnels et des aidants sur le champ du handicap

notamment, le recueil de nouvelles sources de données pour enrichir les solutions en ligne, le lancement d'actions de communication visant à faire connaître Ma Boussole Aidants, et des échanges avec de futurs sociétaires.

Le CCAH est sociétaire de la SCIC Ma Boussole Aidants. Comment envisagez-vous ce partenariat ?

Dans le cadre de notre partenariat, le CCAH pourra partager avec Ma Boussole Aidants des données sur les projets et initiatives innovants soutenus par ses membres.

Pour porter la voix de ses membres sur l'évolution de la place de la personne handicapée dans la société, le CCAH est membre de plusieurs institutions, groupes de travail et conseils dont il partage convictions et valeurs en s'impliquant dans leurs travaux.

Le CCAH a participé aux travaux de la **Conférence nationale du Handicap « Tous concernés, Tous mobilisés »**, en qualité de membre du comité de pilotage. La CNH qui a eu lieu le 11 février 2020 à l'occasion des 15 ans de loi sur l'égalité des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a mis en place la feuille de route des prochaines mesures gouvernementales et parlementaires.

Le CCAH participe en qualité d'expert à l'appel à projets « Structures 3.0 » organisé par l'agence du Numérique en

Santé. Cet appel à projets a pour finalité le financement d'expérimentations de solutions numériques innovantes pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

En qualité de membre du conseil scientifique de l'**Agefiph**, le CCAH a participé à l'élaboration des premières **Universités du réseau des référents handicap**. Ses premières rencontres, qui ont lieu en distanciel en octobre 2020, ont permis de rassembler des centaines de personnes, entreprises, référents handicap, personnes concernées autour de la question de l'emploi des personnes handicapées.

En 2020 ont eu lieu les premières **Universités d'été du CNCPPH** (Conseil national consultatif des personnes handicapées) sur le thème de l'accessibilité

universelle et de l'inclusion. Le CCAH a souhaité devenir le partenaire de cet événement. Trois jours d'échanges où plus de 90 intervenants et animateurs se sont relayés durant 22 heures de débats. L'objectif était d'échanger sur les politiques à déployer pour une autonomie réelle des personnes handicapées et garantir leur participation au débat public et à la vie économique. Être partenaire d'un tel événement était là aussi une première pour le CCAH. Structure experte du handicap, observatoire national des initiatives développées sur tout le territoire, le CCAH souhaite dans les prochaines années prendre sa part dans le débat public.

Le CCAH est enfin membre du **Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Observatoire de l'Habitat inclusif**.

|2| LES RÉSEAUX DU CCAH



Ma Boussole Aidants pourra relayer l'existence de ces initiatives auprès des aidants et de leurs proches en situation de handicap pour lesquels elles peuvent constituer une vraie réponse de proximité. Le CCAH pourra également apporter son expertise du champ du handicap et contribuer à l'enrichissement des fonctionnalités s'adressant à cette population. Enfin, le CCAH pourra être, au côté de Ma Boussole Aidants, un relais de notoriété et de communication pour porter notre initiative à la connaissance du plus grand nombre.

|3| RENCONTRES, SÉMINAIRES & COLLOQUES

La crise sanitaire a évidemment contraint le CCAH à réduire les rencontres publiques initialement prévues.

En partenariat avec **Clubhouse France**, le CCAH a organisé et animé le colloque participatif **Dialogue sur la santé mentale dans les organisations**.

Dans le cadre du partenariat avec **France Active Alsace**, le CCAH a réuni des porteurs de projets à Strasbourg au cours d'une rencontre intitulée **Handicap et emploi**.

En partenariat avec **KLESIA, la radio Vivre FM et l'agence Aromates**, le CCAH a organisé les **1^{ères} Assises des Aidants « Autonomie : quelle politique pour les proches aidants ? »**. Ce colloque réu-

nissait, parlementaires, élus territoriaux, membres de l'exécutif, représentants des acteurs associatifs, économiques et experts de la thématique.

Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées à l'occasion des 1^{ères} Assises des Aidants



FRÉDÉRIQUE DECHERF

DIRECTRICE
DE L'ACTION SOCIALE
AGIRC - ARRCO



© D.R.

Quelles actions spécifiques ont été mises en place par l'action sociale AGIRC – ARRCO en 2020 ?

En 2020, l'action sociale Agirc-Arrco s'est concentrée en grande partie sur la mise en place d'actions et de services pour accompagner nos ressortissants à faire face aux conséquences de la crise sanitaire : aide aux courses pour les personnes de 70 ans et plus, appels sortants de convivialité pour les personnes bénéficiaires d'un bilan de prévention, soutien psychologique pour les familles et proches des personnes résidant dans un EHPAD du réseau Univi et activation d'une aide financière d'urgence dédiée aux salariés en difficulté... Dans le cadre de l'aide aux aidants, un temps fort a marqué l'année 2020. Il s'agit des premières Assises des aidants, événement organisé par Klesia en partenariat avec le CCAH, autour de la question « Autonomie : quelle politique pour les proches aidants ? ». Durant cet événement, nous avons pu intervenir lors d'une table ronde, aux côtés du CCAH, sur la question du financement d'une politique pour les aidants actifs. Par ailleurs, le CCAH, avec le soutien des groupes de protection sociale, prépare une réédition de sa publication « Les aidants Familiaux pour les Nuls » dont la première édition était parue en 2017. L'Agirc-Arrco participera à la diffusion de cet ouvrage en 2021.

Vous avez soutenu le fonds d'urgence COVID 2020 destiné à soutenir les associations du handicap pendant le premier confinement. Quelles étaient vos motivations ?

Dès que nous avons eu connaissance de l'existence de ce fonds d'urgence, nous avons répondu immédiatement présents. C'est de notre responsabilité d'encourager et de soutenir de telles initiatives. Plus de 70 projets ont été soutenus grâce à ce fonds, abondé par le Crédit Coopératif. Toutes ces initiatives répondaient aux besoins urgents nés de la crise sanitaire, économique et sociale. Nous sommes très fiers d'avoir contribué à leur concrétisation. Nous croyons beaucoup aux bienfaits de telles actions très proches du terrain et des territoires.

A l'avenir, quels projets souhaitez-vous développer avec le CCAH ?

Le CCAH est un partenaire indispensable dans le domaine du handicap. Nous savons pouvoir compter sur son expertise pour faire émerger les besoins de demain et porter à notre connaissance les actions innovantes à soutenir, notamment sur le champ du soutien aux aidants, axe fort de notre politique action sociale sur la période 2019-2022.

| 4 | UN RÔLE D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION

Avec la crise sanitaire, le rôle d'écoute et d'orientation du CCAH a été d'autant plus important pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Plus de 400 demandes d'information et d'orientation ont été reçues concernant des solutions de répit, des mesures spécifiques, des aides exceptionnelles ou des relais de proximité. Pour répondre aux situations complexes, le CCAH s'appuie et oriente vers son réseau de partenaires, vers les associations pour leur expertise et leur rôle de soutien et de conseil auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.



SYLVIE CAPON

RESPONSABLE DE
DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL
DIRECTION DES CLIENTÈLES
INSTITUTIONNELLES
CREDIT COOPERATIF



© D.R.

Selon vous, quelles valeurs partage le Crédit Coopératif avec le CCAH ?

Le Crédit Coopératif est fier d'accompagner le CCAH, 1^{er} financeur privé du secteur du handicap via les groupes de protection sociale, qui bénéficie d'une grande légitimité sur ce secteur. Et notre banque, créée il y a près de 130 ans par les grands mouvements de l'économie sociale et solidaire, est comme le CCAH résolument engagée au service de l'intérêt général. Le CCAH et le Crédit Coopératif agissent en effet tous deux pour une économie durable et inclusive et accompagnent, au quotidien, des acteurs de terrain, des porteurs de projets respectueux de l'Homme et de l'environnement. Nos deux structures recherchent le mieux vivre ensemble, au service d'une économie réelle.

TRISTAN HAUCK

DIRECTEUR DES PARTENARIATS AG2R LA MONDIALE



orientée vers l'autonomie, pensée pour supprimer toute action de transfert d'un fauteuil roulant et qui n'implique pas le recours à une aide extérieure.

AG2R LAMONDIALE a participé au fonds d'urgence mis en place par le CCAH pour répondre aux besoins urgents des associations du handicap suite au 1^{er} confinement. Pour quelle raison votre groupe s'est-il engagé dans ce projet ?

Concernant le soutien au fonds d'urgence, nous avons bien conscience que les conditions de vie des personnes en situation de handicap sont encore plus compliquées en période de confinement : relations moins fréquentes, voire suspendues, avec les aidants, professionnels comme familiaux, moindre possibilité de pratiquer une activité physique adaptée faute d'équipements idoines au domicile, etc. Et cette conscience a été renforcée par la mini-série, Et dans ta vie d'aidant, réalisée par nos partenaires de la Coalition Solidaire, dont nous avons encouragé la création pour mieux gérer collectivement les effets

de la Covid-19 sur les bénéficiaires de nos activités sociales.

Quels projets souhaitez-vous, dans un proche avenir, développer avec le CCAH ?

En 2021, nous avons choisi de soutenir en priorité les projets favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap, à commencer par celles qui sont les plus éloignées de l'emploi. Pour ce faire, nous souhaitons accompagner, en lien avec le CCAH qui a été à l'initiative du projet, la structuration de Booster Pro TH, porté par deux de nos partenaires : CAPSAAA et Solivers. Son principal enjeu consiste à profiter de la dynamique de création d'emplois en préparation des JO 2024 pour créer le maximum d'emplois accessibles à des personnes en situation de handicap, notamment dans la filière agro-alimentaire. Ce projet aura également une préoccupation forte de pérennisation de ces emplois au-delà de l'événement, en valorisant largement le fait que les produits récoltés, transformés et vendus par des personnes en situation de handicap sont encore plus responsables que ceux de la filière bio.

Parmi les projets soutenus en 2020 par AG2R LA MONDIALE, quels sont ceux qui vous semblent particulièrement innovants ?

On peut citer le projet HANDIWORK qui développe des modules expérientiels et de formation aux métiers de la grande distribution (dispositif HANDIWORK Découverte). On sait que ce dispositif au sein d'un magasin est un levier de sensibilisation au handicap et facilite l'insertion sociale et professionnelle en milieu classique de personnes en situation de handicap. Le dispositif est innovant dans les métiers de la grande distribution, fonctionne très bien et s'essaime sur les territoires. Autre projet innovant, Benur à Lyon. Il s'agit d'un handbike de nouvelle génération accessible directement en fauteuil roulant, quel que soit le fauteuil utilisé. Nous avons particulièrement apprécié sa logique

Vous avez participé au fonds d'urgence COVID 2020 en accordant une subvention destinée à soutenir les associations du handicap pendant le premier confinement. Quelles étaient vos motivations ?

Dès que nous avons eu connaissance de l'existence de ce fonds d'urgence, nous avons répondu immédiatement présents. C'est de notre responsabilité d'encourager et de soutenir de telles initiatives. Près de 70 projets ont été soutenus grâce à ce fonds, abondé par le Crédit Coopératif. Toutes ces initiatives répondaient aux besoins urgents nés de la crise sanitaire, économique et sociale. Nous sommes très fiers d'avoir contribué à leur concrétisation. Nous croyons beaucoup aux bienfaits de telles actions très proches du terrain et des territoires.

A l'avenir, quels projets souhaitez-vous développer avec le CCAH ?

En tant que banque référente de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), nous pouvons aider le CCAH à renforcer son positionnement et son impact positif au sein de notre écosystème et contribuer ainsi au développement de son plan stratégique. Nous croyons également que l'ESS peut donner l'impulsion du monde de demain, en étant à l'initiative de nouvelles formes d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le CCAH et le Crédit Coopératif, ensemble, ont la volonté d'aider à l'émergence de ces solutions alternatives.

| 5 | PUBLICATION

En partenariat avec la FIRAH, le CCAH a publié un ouvrage des « Editions h » intitulé **Handicap et outils à destination des personnes gravement malades ou en fin de vie**. Ces outils sont utiles pour appréhender les étapes de soin et les notions liées à la fin de vie. Les « Editions h » rassemblent des connaissances issues de la recherche qui facilitent la réflexion et les échanges pour nourrir des pratiques de terrain. Les « Editions h » s'adressent à un large public et en particulier aux personnes handicapées et à leurs familles, aux professionnels, aux chercheurs et aux décideurs politiques.

2020



2

REPÉRAGE & FINANCEMENT DE PROJETS

Le CCAH repère, étudie, promeut des projets auprès de partenaires financiers dans l'objectif de soutenir des actions répondant aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et d'améliorer leur vie quotidienne.

Il accompagne également les porteurs de projets après financement pour contribuer au partage d'expériences porteuses de changement, à la diffusion des connaissances et à l'essaimage de solutions innovantes.

2020 | UNE ACTION ADAPTÉE À LA CRISE SANITAIRE

LES CHIFFRES CLÉS



DES MODES D'ACTIONS RÉINVENTÉS

En 2020, le CCAH a réinventé ses modes d'intervention en s'adaptant rapidement à la crise sanitaire, sociale et économique afin de soutenir tous les acteurs de notre environnement. En 2020, le CCAH a :

- répondu aux besoins urgents des personnes handicapées, de leurs familles et des professionnels confrontés à des situations parfois dramatiques.
- suivi et accompagné les porteurs de projets malgré la distance imposée par la crise sanitaire,
- travaillé au repérage d'expériences inspirantes et d'innovations, aux niveaux local et national.

UNE MOBILISATION POUR SOUTENIR LES ACTEURS ENGAGÉS POUR RÉPONDRE AUX URGENCES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE.

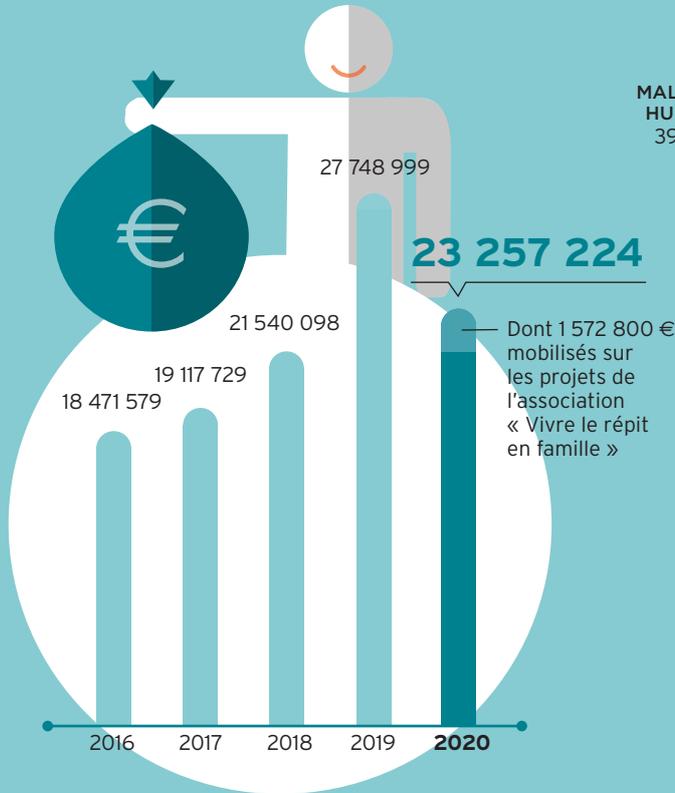
Le CCAH a soutenu les acteurs de terrain qui ont fait face à cette crise en étant à l'écoute des besoins émergents, en adaptant ses outils et ses modalités de financement et en mobilisant ses membres et partenaires.

Un fonds d'urgence des membres du CCAH de plus d'un million d'euros a été créé pour soutenir ces acteurs. La plateforme de financement participatif **Human&Go** a été

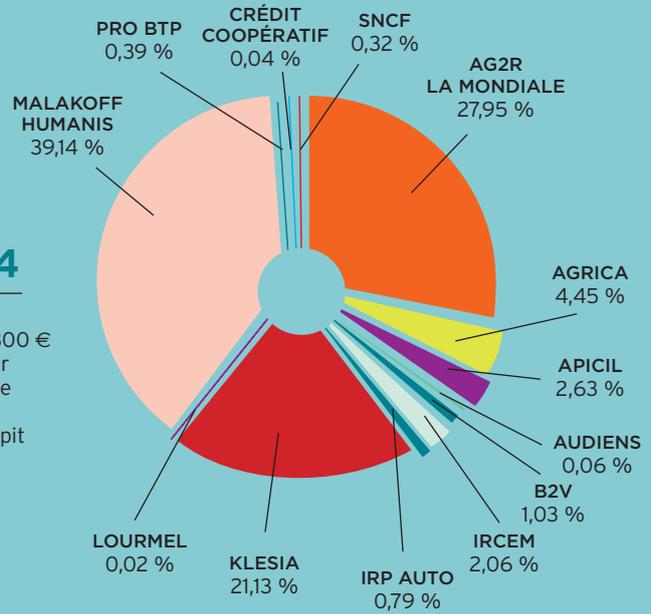
mise à disposition pour le lancement d'un appel à projet destiné à financer des projets locaux. Le CCAH a également travaillé avec l'**Agence Nationale des Chèques Vacances** pour adapter ses critères d'éligibilité et permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants durement éprouvés par le confinement de s'évader quelques jours.



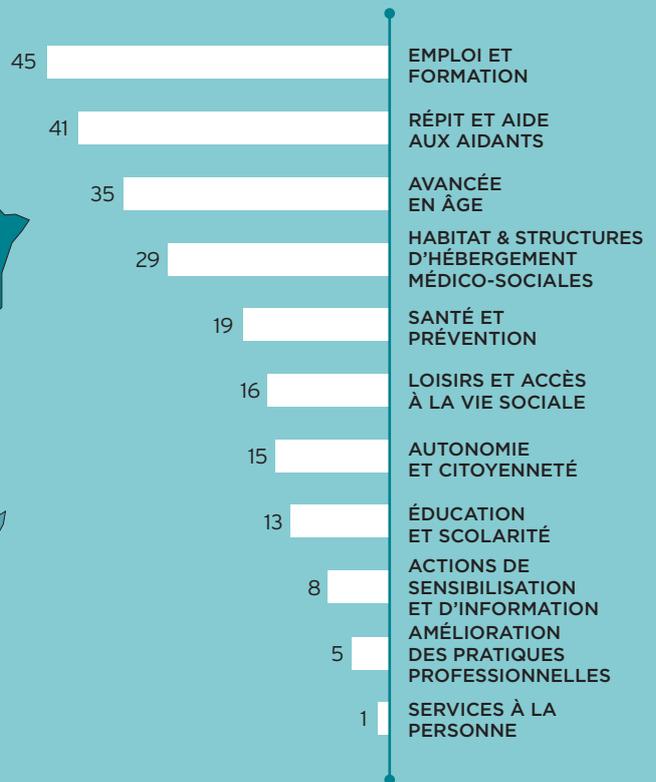
ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LES MEMBRES DU CCAH AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



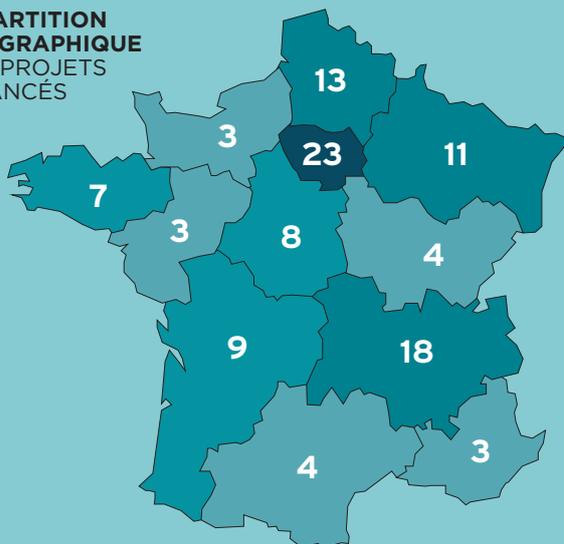
RÉPARTITION DES FINANCEMENTS ENTRE MEMBRES DU CCAH



RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS SOUTENUS EN 2020



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS FINANCÉS



+ 16 projets de dimension nationale

+ 1 projet de dimension internationale

|1| ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT

| ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'INNOVATION

Tout au long de l'année le CCAH a repéré, étudié, sélectionné des projets et accompagné les porteurs de projets dans leur recherche de financement. À travers cet accompagnement, le CCAH a conseillé et mis en lien avec les réseaux de financement et/ou d'aide à la structuration comme France Active, avec des partenaires experts comme la FIRAH, avec d'autres porteurs de projets travaillant sur des problématiques similaires.

Le CCAH a également validé l'adéquation des projets avec les besoins repérés, l'inscription de leur projet dans une démarche d'inclusion et dans une dynamique territoriale, la pérennité économique

du projet, la participation des personnes concernées dans l'élaboration des solutions développées.

Ainsi, malgré la crise, le lien a été maintenu d'une autre façon en réalisant :

- Des entretiens téléphoniques ou en visioconférences avec plus de 300 porteurs de projets et associations territoriales
- Des échanges avec les réseaux de financement, d'aide à la création d'entreprise pour soutenir l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap notamment et avec les acteurs institutionnels.

PROMOUVOIR ET FINANCER DES PROJETS

Les membres du CCAH ont financé des dépenses liées à l'ingénierie de projets ou aux investissements matériels et immobiliers mais également en accompagnant des expérimentations sur plusieurs années de manière partenariale.

Ont ainsi été soutenus des projets permettant de mieux accompagner les aidants, de soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap, de prévenir la perte d'autonomie et d'accompagner l'avancée en âge mais également de soutenir la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap en favorisant le maintien à domicile, en soutenant l'habitat inclusif, en sensibilisant les acteurs du droit commun, etc.

JEAN-BAPTISTE TALABOT

DIRECTEUR
ACTION SOCIALE
RETRAITE
MALAKOFF
HUMANIS

© D.R.



Malakoff Humanis est le 1^{er} financeur des projets instruits par le CCAH. Parmi les projets soutenus en 2020 par Malakoff Humanis, quels sont ceux qui vous semblent particulièrement innovants ?

Comme les années précédentes, en 2020, Malakoff Humanis a poursuivi sa politique d'investissement dans les infrastructures relevant du handicap et du champ médicosocial. Dans ces soutiens, des orientations fortes ont été données vers les accompagnements du secteur protégé et adapté (rénovation, développement d'activités, etc.) mais aussi vers l'accompagnement au développement d'habitat inclusif en particulier pour les personnes handicapées vieillissantes. L'innovation est au cœur des enjeux de Malakoff Humanis. Ainsi, nous pourrions mettre en exergue trois projets soutenus en 2020. D'une part, le projet « Pass'Âge » qui vise à développer une plateforme d'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants, un nouvel enjeu sociétal cher à Malakoff Humanis. D'autre part, le soutien à la création de l'accélérateur de projets innovants du secteur handicap « 21H » de la Croix Rouge Française. Ce projet « 21H », pour lequel l'Agirc-Arrco a souhaité se mobiliser, va permettre d'accompagner le développement de projets et ainsi l'émergence de solutions innovantes dans le champ du Handicap.

Et enfin, le projet « Innov'ARES » qui a pour ambition le développement de l'emploi des personnes ayant une problématique de santé via le déploiement d'un programme de partenariats entre des entreprises classiques et des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. Déployé sur plusieurs années, nous pourrions suivre la mise en œuvre de ce projet au fil du temps. Rendez-vous dans le rapport d'activité 2021 !

Malakoff Humanis a participé au fonds d'urgence mis en place par le CCAH pour répondre aux besoins urgents des associations du handicap suite au 1^{er} confinement. Pour quelle raison votre groupe s'est-il engagé dans ce projet ?

Face à la crise sanitaire de la Covid 19, Malakoff Humanis s'est très rapidement mobilisé pour apporter son soutien aux acteurs de l'écosystème du handicap et à leurs usagers. A travers le fonds d'urgence Covid piloté par le CCAH et via la plateforme de crowdfunding Human&Go, il paraissait évident d'être au côté du CCAH pour répondre aux besoins urgents des associations du handicap. Cette mobilisation s'est inscrite dans les engagements sociaux et sociétaux de Malakoff Humanis. L'agilité de tous a été une clé de réussite de ce fonds d'urgence.

CRÉATION D'UNE CAFÉTÉRIA SOLIDAIRE ET SOCIALE « NOTRE CAFÉ » POUR L'EMPLOI DES PERSONNES AUTISTES

Un lieu unique pour changer de regard sur l'autisme au cœur de Paris.

La réhabilitation et l'aménagement de la Caserne des Minimes dans le 3^e arrondissement de Paris est un projet immobilier ambitieux qui a pour vocation de rassembler sur un même lieu : des logements sociaux et des logements pour personnes âgées, une crèche, des locaux d'activités et un espace public extérieur. L'enjeu d'un tel projet est de réussir à créer une réelle dynamique du « vivre ensemble » et non pas une juxtaposition de projets indépendants les uns des autres. Notre café situé en rez-de-chaussée viendra tout naturellement prendre place au sein de ce nouveau lieu.

Notre Café relève d'un projet social et solidaire porté par l'Institut médico éducatif Cour de Venise, géré par l'association Autisme en Ile-de-France en partenariat avec le Fonds de dotation Autisme en France. Espace d'échanges et de rencontres l'objectif principal de ce projet est de favoriser le développement des compétences professionnelles, sociales et citoyennes des personnes avec autisme.

Quinze personnes avec des troubles du spectre autistique, accompagnées d'une équipe éducative, se relayeront pour le fonctionnement du lieu et proposeront une petite restauration, boissons chaudes et gâteaux à consommer sur place ou à emporter. Les associations du quartier seront accueillies dans le but d'animer cette fonction de lien social qui est au cœur du projet.

Les travaux entrepris dès l'année 2020 ont connu un ralentissement voire un arrêt lors du premier puis du second confinement. Si les conditions sanitaires le permettent, l'ouverture est prévue au printemps 2021. Une activité de type Click and Collect est en cours de réflexion en attendant l'ouverture du lieu au public.



SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

AG2R LA MONDIALE / IRP AUTO / MALAKOFF HUMANIS :
185 537 €



|2| SUIVRE L'IMPACT DES PROJETS SOUTENUS ET ANIMER UN RÉSEAU PARTENARIAL

Le CCAH accompagne et suit les projets soutenus par ses membres pendant plusieurs années après financement.

En 2020 notre association a :

- **Suivi les actions** soutenues pour vérifier le bon usage des fonds mais également pour évaluer l'impact des financements dans la mise en œuvre du projet et l'impact social du projet pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants
- **Mis en lien et facilité des échanges** entre porteurs de projets pour accompagner l'émergence de nouveaux projets et favoriser l'essaimage
- **Valorisé les bonnes pratiques** et les projets innovants à travers des publications, des outils de communication.



© D.F.



PROJET CAP' DE L'ESPOIR POUR L'AUTONOMIE DES ENFANTS PARALYSÉS CÉRÉBRAUX

Faire du tricycle ou mettre ses chaussons est naturel chez la plupart des enfants. Mais chez les enfants ayant une paralysie cérébrale, ces apprentissages sont rendus plus difficiles par leur handicap moteur. En cours d'évaluation dans un projet de recherche baptisé CAP', la méthode de rééducation HABIT-ILE vise « à changer le pronostic d'un enfant paralysé cérébral par une rééducation intensive et ludique, à un moment où son cerveau est théoriquement le plus réceptif », explique le Docteur Yannick Bleyenheuft, chercheuse en sciences de la motricité à l'université

catholique de Louvain.
« L'objectif est d'améliorer ses compétences motrices et de lui faire acquérir de nouveaux gestes pour améliorer son quotidien et développer son autonomie » ajoute R. Bailly, kinésithérapeute. L'originalité de la méthode est liée à la définition d'objectifs concrets fixés avec la famille, par exemple, couper sa viande tout seul. Financé par la Fondation Paralysie Cérébrale et les membres du CCAH, le projet CAP' inclura 100 enfants ayant une paralysie cérébrale. Réunissant 7

équipes de recherche dans un consortium européen, le projet se déroule sur 4 sites : Bruxelles, Pise, Brest et Angers. Créée en 2005, la Fondation Paralysie Cérébrale est la seule Fondation de recherche dédiée à cette pathologie en France. Elle est le carrefour entre les personnes ayant une paralysie cérébrale et leurs familles, les chercheurs et les donateurs. C'est le fruit d'un engagement et d'une mobilisation collective pour permettre aux enfants et adultes concernés de vivre de mieux en mieux.

SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

AG2R LA MONDIALE / KLESIA / MALAKOFF HUMANIS :
482 400 €



BENUR : LA MOBILITÉ POUR TOUS

Un tricycle à assistance électrique qui permet aux personnes à mobilité réduite de retrouver une autonomie de déplacement.

Le tricycle Benur a été pensé et étudié pour répondre à deux enjeux majeurs. Le premier est celui de la mobilité : son usage simple et polyvalent permet à des personnes en fauteuil roulant, à des personnes à mobilité réduite définitive ou temporaire et à des personnes valides de se déplacer librement en toute autonomie. Le deuxième enjeu est celui du design : Benur a été pensé pour ne pas être identifié à du matériel médical et donner l'envie d'être utilisé par tous. Trois prototypes ont été nécessaires pour que les 12 premiers vélos soient fonctionnels et livrés très prochainement aux villes de Chambéry, Clermont Ferrand et à la région Auvergne Rhône-Alpes. Avec la crise sanitaire, le secteur du vélo a connu un boom sans précédent et Benur sera un acteur important pour promouvoir la mobilité innovante et inclusive.

SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

AG2R LA MONDIALE :
181 296 €

APPEL À PROJETS INITIATIVES NUMÉRIQUES ET HANDICAP

Le 21 janvier 2020 s'est déroulée au Morning Coworking à Paris, la cérémonie de clôture de l'appel à projets « handicap et numérique », lancé dans le courant de l'année 2019 en partenariat avec Simplon.co.

L'appel à projets avait vocation à soutenir les initiatives numériques dans le secteur du handicap. Cette 1^{ère} édition fut une réussite avec 200 candidatures reçues. Ce succès souligne l'intérêt des acteurs à utiliser les avancées technologiques au service d'une plus grande accessibilité et d'une meilleure qualité de vie pour les personnes en situation de handicap.

La composition du jury final, présidé par Frédéric Bardeau, Président et co-fondateur de Simplon.co, était une bonne illustration de ce que peut être le mouvement de la Tech For Good. En effet, acteurs numériques de premier plan - comme Microsoft par exemple - et acteurs du handicap se sont côtoyés

le temps d'une soirée pour distinguer quatre projets parmi les onze finalistes présents.

Les projets lauréats se sont partagés une dotation globale de 300 000 €.

« **BMCONNECT** » de l'entreprise **BIOMAREL** : Un produit digital d'aide à la communication avec l'environnement destiné aux personnes lourdement handicapées qui utilisent uniquement le mouvement de leur tête.

« **Adapte mon Web** » de l'entreprise **AM BUSINESS** : Une technologie d'assistance numérique qui propose des fonctionnalités numériques adaptables à tous les sites Web.

« **Le Detec Teppe 1** » proposé par le **Centre Médical de La Teppe** : Un patch connecté et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour détecter efficacement les crises d'épilepsie et améliorer



la qualité de vie des personnes concernées.

« **MessageIn** » porté par la **SCOP Le Messageur** : Une application qui permet aux personnes sourdes et malentendantes oralisantes de bénéficier d'une combinaison de technologies pour favoriser leur communication.

SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

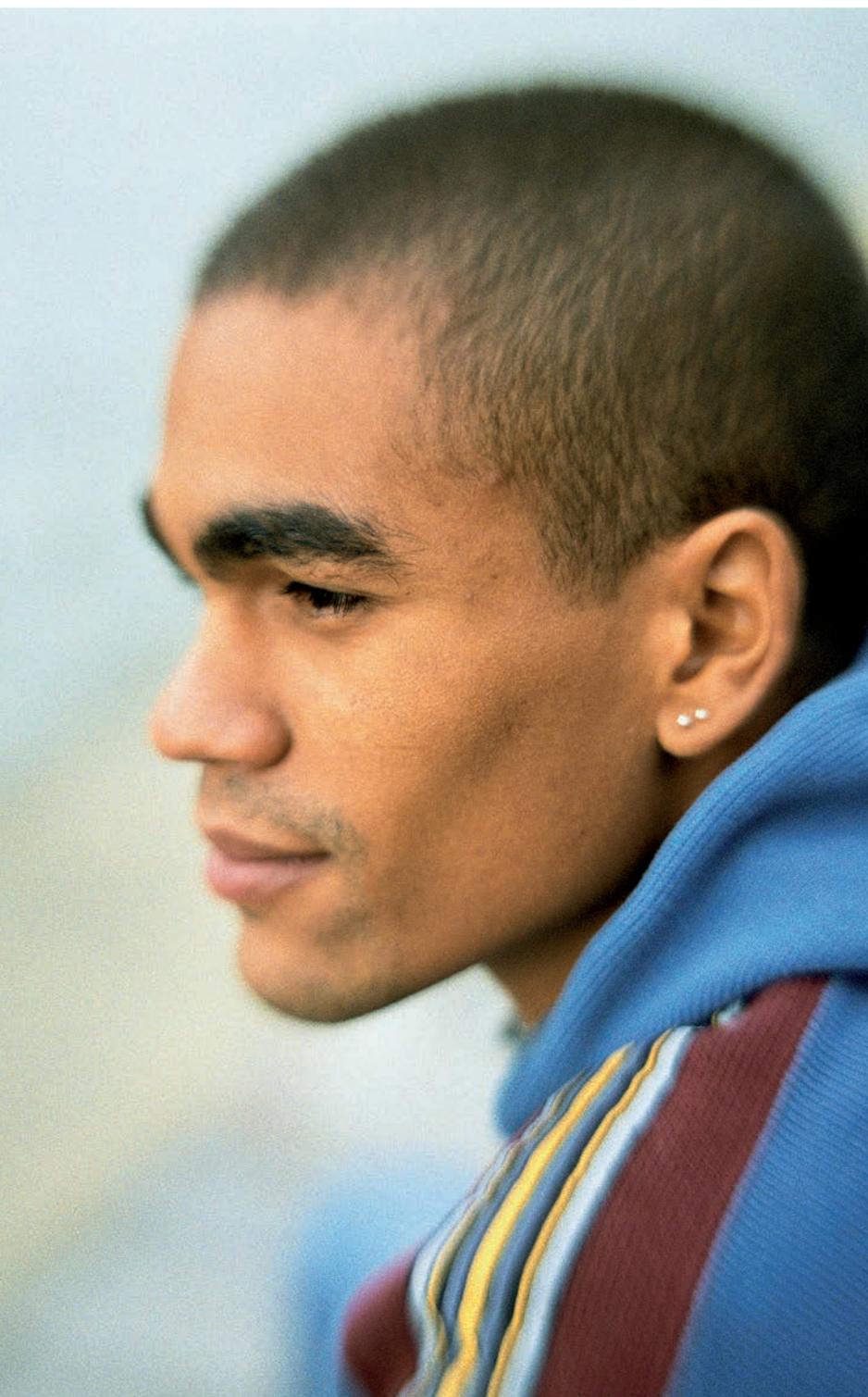
AG2R LA MONDIALE / AGRICA /
KLESIA / MALAKOFF HUMANIS



© ADOBE STOCK/ BESTFORBEST



© PATRICK SHEANDELL O'CARROLL



ELIOS

UN PROGRAMME NUMÉRIQUE D'AIDE ET DE PROMOTION DE L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

En partenariat avec le CHU de Lille, Elios est un programme de prévention du suicide et de promotion d'accès aux soins pour les adolescents et jeunes adultes souffrant de troubles psychiques. Sous forme d'une plateforme numérique, il permet aux jeunes de contacter depuis les réseaux sociaux (Twitter, Snapchat etc.), une plateforme de web-cliniciens (psychologues et infirmiers) établie à Lille. Spécialisé dans la prise en charge des idées suicidaires à distance, Elios pourra ainsi répondre rapidement à la souffrance psychique, prendre en charge la crise suicidaire et orienter les personnes vers des soins adaptés.

Lancé en mai 2020, la plateforme numérique est en cours de finalisation avec des focus groupes de web cliniciens, d'experts en communication, d'adolescents et de jeunes adultes ayant traversé une crise suicidaire. Les web-cliniciens recrutés spécifiquement pour ce programme bénéficieront d'une formation complète, notamment sur l'utilisation des réseaux sociaux pour un lancement de la plateforme début avril 2021.

L'efficacité du dispositif repose largement sur sa visibilité. Une campagne de communication sera lancée sur les réseaux sociaux, ainsi qu'auprès des médias spécialisés public jeunes, des forums et des blogs de prévention du suicide.

La crise sanitaire ayant aggravé les difficultés des jeunes, Elios facilitera l'accès à la prévention et aux soins, permettra de prévenir les comportements à risques et limitera les situations complexes pouvant avoir des conséquences plus graves pour l'avenir de cette population.

● SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

● AG2R LA MONDIALE :
26 500 €



LA RÉSIDENCE SOCIALE 49 : UN DISPOSITIF INNOVANT D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'HABITAT INCLUSIF POUR DES JEUNES ADULTES AUTISTES

La plateforme médico-sociale de La Résidence sociale du Maine-et-Loire (LRS 49) porte un projet d'accompagnement vers l'habitat inclusif pour des jeunes adultes présentant des troubles autistiques importants. Orientés en foyer d'accueil médicalisé ou en maison d'accueil spécialisée, ces jeunes manquent de solutions alternatives. L'objectif est de leur proposer un terrain d'expérimentation sécurisant autour d'un parcours d'immersion progressive vers un habitat inclusif, adapté aux capacités de chacun.

Pour cela, l'association propose un dispositif complet s'appuyant sur les services existants et sur le développement de nouveaux habitats et services : appartements d'apprentissage de l'autonomie, appartements autonomes, services médico-sociaux dédiés, services à domicile spécialisés pour favoriser l'accès à la socialisation dans le milieu ordinaire.

Un projet de recherche-action participative visant à développer un outil numérique d'apprentissage de la mobilité quotidienne autonome complète le dispositif, pour permettre aux jeunes d'anticiper leur vie dans les appartements. Ces travaux, pilotés par l'Université de Nantes impliquent l'ensemble des parties prenantes de 2021 à 2024 : professionnels, jeunes, familles et les environnements de proximité.

SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

AGRICA / AG2R LA MONDIALE / IRCEM
/ MALAKOFF HUMANIS :
314 500 €



ENVIE AUTONOMIE : UN MODÈLE VERTUEUX AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ENVIE Autonomie accélère son changement d'échelle et apporte sur de nouveaux territoires son offre de matériel médical (fauteuil roulant, lit médicalisé, etc.) remis en bon état d'usage, prioritairement à destination des personnes qui renoncent à s'équiper pour des raisons économiques.

Envie Autonomie collecte le matériel et les aides techniques inutilisées pour les trier et en reconditionner une partie pour les proposer à prix solidaires aux personnes en situation de handicap. Cette activité est portée dans chaque territoire par une entreprise d'insertion qui a pour vocation de créer des emplois pour les personnes en rupture avec le monde du travail (personnes au chômage de longue durée, en situation de handicap, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification). Envie Autonomie est aujourd'hui déployée sous forme de franchise sociale et coopérative, avec une structuration nationale en SCIC tête de réseau et une

NICOLAS LEMONNIER

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ENVIE AUTONOMIE



2020 a été une année charnière dans le changement d'échelle engagé par Envie Autonomie. Malgré un contexte sanitaire difficile, qui a impacté l'activité de nos agences, nous avons continué de progresser dans le nombre de matériel médical collecté, reconditionné et distribué. Nous avons engagé cette année une dynamique de structuration de notre réseau avec la création d'entreprises régionales, sous la forme de SAS conventionnées ESUS, qui auront en charge le pilotage et le développement de l'activité sur leur territoire, afin d'assurer un bon équilibre dans la couverture territoriale, une mutualisation des moyens, de la collecte, de la production et de la distribution et une harmonisation des pratiques et des process.



PLATEFORME DE SERVICES PASS'ÂGE

« Pass'Âge » est un dispositif lancé fin 2019 dans les Vosges pour accompagner de manière personnalisée les travailleurs en situation de handicap dans l'objectif de repérer le vieillissement et de préparer les personnes au changement.

La plateforme de services « Pass'Âge » est une initiative expérimentale développée par la Fédération Médico-Sociale dans les Vosges. Elle est née du constat des ruptures de parcours auxquelles les travailleurs d'ESAT se trouvaient confrontés, arrivés à l'âge de la retraite. La plateforme a pour objectif d'accompagner les travailleurs vieillissants et de garantir une continuité dans leur parcours de vie. Les encadrants cherchent à repérer tout d'abord les signes précoces de vieillissement et proposent ensuite un accompagnement personnalisé : aménagement du temps de travail lors des premiers signes de fatigue, formation à la retraite, accompagnement aux rendez-vous

CARSAT, immersion en unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes, aide à la recherche et à la gestion du logement, accueil de jour à l'ancien ESAT pour garder un lien social.

L'impact social du projet est fort : diminution des risques de ruptures liées à la cessation d'activité, capacité à se projeter vers l'avenir, réduction du sentiment d'isolement, meilleure compréhension des services existants. Pass'âge permet aussi un maintien à domicile dans le respect du projet de vie de la personne. Une expérimentation réussie qui devrait prochainement faire l'objet d'une labellisation par la CNSA.

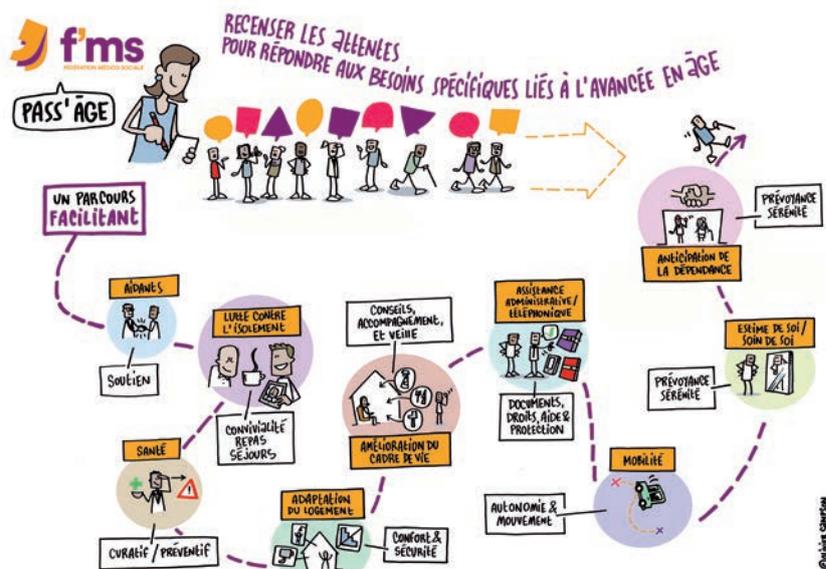
© FREDERIC GRIMAUD



structuration régionale avec des entreprises déclinant l'offre dans les territoires. Le modèle développé par ENVIE Autonomie est triplement vertueux. Il s'appuie à la fois sur une forte ambition sociale en proposant des aides techniques à ceux qui n'y accèdent pas, tout en créant des emplois d'insertion. Il affiche une ambition environnementale en valorisant et en réutilisant du matériel. Enfin, il porte une ambition sociétale en élaborant une filière d'économie circulaire qui favorise l'égalité d'accès aux aides techniques sur le territoire national.

SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

AG2R LA MONDIALE / KLESIA / MALAKOFF HUMANIS :
236 250 €



SOUTIEN DES MEMBRES DU CCAH

AG2R LA MONDIALE / KLESIA :
262 500 €

| 3 | CRISE SANITAIRE : DEUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT SPÉCIFIQUES POUR RÉPONDRE AUX URGENCES

Le CCAH s'est engagé en 2020 pour répondre aux enjeux liés à la crise sanitaire :

- Maintenir un accompagnement de qualité pour tous dans des conditions matérielles et sanitaires complexes
- S'équiper en matériel de protection
- Offrir une information adaptée pour tous
- Permettre le répit des personnes handicapées et des aidants fortement éprouvés par les confinements et les ruptures dans leur parcours d'accompagnement et de soins

| HUMAN&GO : AU SERVICE DE PROJETS SOLIDAIRES



Pendant la crise sanitaire, Human&Go, la plateforme de financement participatif dédiée aux associations, a été mise au service des projets solidaires des associations :

- Malakoff Humanis, le partenaire de son lancement, a mobilisé 50 000 € pour financer des projets
- Un appel à projet dédié a été lancé en avril 2020.
- 141 demandes ont été étudiées par le comité de sélection
- 18 projets ont été financés.

Exceptionnellement les projets sélectionnés ont été intégralement financés par Malakoff Humanis sans faire appel au financement participatif.



Des projets variés ont été soutenus : financement d'ateliers numériques pour des personnes âgées, aide pour des solutions de répit à domicile, soins du visage, du corps et pour des soignants et des aidants, matériel pédagogique pour des personnes polyhandicapées, des kits sanitaires pour des personnes sans domicile, etc.

Adapei de la Corrèze – La crise sanitaire a amplifié l'aide apportée par les jeunes aidants auprès d'un proche malade ou handicapé. Leur offrir un espace de répit et leur permettre de sortir du système familial pour se ressourcer est indispensable. L'Adapei propose un temps de répit en s'appuyant sur un atelier théâtre, des temps de partage entre pairs et du

soutien collectif et individuel par des professionnels.

Votre école chez vous – VECV

scolarise à domicile, gratuitement, des enfants et adolescents qu'une maladie ou un handicap empêche de rejoindre un établissement collectif. Il s'agit de maintenir ces élèves fragiles dans une démarche scolaire, alors que les cours en présentiel ne reprendront pas, pour la plupart d'entre eux, avant septembre.

Association BA2i – Parce qu'il est important de prendre soin de soi pour prendre soin des autres, BA2i propose aux familles d'enfants en situation de handicap et aux assistantes maternelles ayant accueilli ces enfants pendant la crise sanitaire des temps d'échanges accompagnés par une psychologue, mais aussi des temps de massages. Par un travail sur le corps et l'esprit, ramener du bien-être, évacuer les tensions, retrouver confiance et énergie pour pouvoir accueillir les enfants dans l'environnement serein dont ils ont besoin.

ARES – En cette période de crise sanitaire sans précédent, pendant laquelle les personnes exclues sont encore plus fragilisées, ARES est convaincu de la nécessité de développer des solutions solidaires, permettant de créer du lien social et surtout d'apporter des solutions pragmatiques aux plus démunis. Aussi, ARES s'associe à

l'association Citizen Care pour réaliser des kits d'hygiène, comprenant les produits de première nécessité, afin de les distribuer auprès des personnes dans le besoin.

Tous les projets soutenus dans le cadre de cette opération ont été présentés sur www.humanandgo.fr

En 2020, la plateforme de financement participatif Human&Go a largement été mobilisée sur cette opération.

Human&Go hors crise sanitaire

En janvier 2020, cinq associations ont mené des campagnes de financement participatif et obtenu globalement **42 015 €**

Prise en compte de l'abondement de 18 065 € du partenaire 2020 de la plateforme Malakoff Humanis, sur le principe :
1 € collecté = 2 € versés
dans la limite de 5 000 € par projet.

CRÉATION DU FONDS D'URGENCE DES MEMBRES DU CCAH

Le CCAH lançait en mai 2020 un fonds d'urgence pour soutenir les besoins exceptionnels des acteurs mobilisés face à la crise sanitaire.

Le fonds d'urgence a pu notamment soutenir des actions visant à :

- éviter toute rupture d'accompagnement : mise en place d'équipes mobiles, renforcement des équipes, équipements numériques, adaptation des activités et des modalités de suivi pour respecter les protocoles sanitaires, etc.
- faciliter la continuité d'accompagnement par les acteurs de l'aide à domicile
- diminuer l'anxiété des personnes et prévenir l'épuisement des aidants via des accompagnements psychologiques, l'utilisation de

pratiques non-médicamenteuses (médiation animale, stimulation basale, sophrologie...), notamment pour les personnes porteuses d'autisme ou ayant des troubles psychiques

- offrir du répit pour les personnes handicapées et/ou leurs aidants : séjours de répit, relais au domicile, des suivis psychologiques
- permettre une accessibilité de tous à l'information
- répondre aux situations de précarité
- maintenir l'emploi des personnes en situation de handicap, à travers notamment l'adaptation des activités des EA et ESAT.



CRÉATION D'UN FONDS D'URGENCE DE

1 010 000 €

SOUTENU PAR L'AGIRC-ARRCO
ET FINANCÉ PAR

AG2R LA MONDIALE / AGRICA / APICIL /
AUDIENS / B2V / CREDIT COOPERATIF /
IRCEM / IRP AUTO / KLESIA / LOURMEL
/ MALAKOFF HUMANIS / PRO BTP

68 PROJETS
SOUTENUS SUR TOUTE
LA FRANCE



+ DE 100 000
PERSONNES BÉNÉFICIAIRES
DE CES ACTIONS

3 exemples de projets soutenus :

En complétant ses effectifs, **L'ÉPOC**,

qui assure des missions de soutien psychologique, a pu répondre aux demandes et ouvrir d'autres plages horaires en fonction des besoins.

« Du 16 mars au 30 novembre nous avons mené 11 536 entretiens auprès de patients dont 2 450 du 16 mars au 11 mai dates du premier confinement. Soit plus de 2 000 entretiens en plus menés en 2020 par rapport à 2019 à la même date. »



Compte tenu de l'urgence sanitaire, **InPACTS Adom**, qui accompagne 98 usagers ayant des troubles du spectre



autistique, a dans un premier temps, dû fermer l'association. Elle a pu proposer des séances en visioconférence, individuelles ou en groupe, des guidances parentales et du matériel adapté en fonction des besoins des familles, leur fournir des outils pour les aider dans l'accompagnement de leur enfant, acheter du matériel (masques, gel hydroalcoolique...), augmenter du temps d'éducateur sur site afin de diviser les groupes pour limiter les contacts entre usagers et développer un magasin de jeux et de livres pour favoriser l'inclusion professionnelle.

Le fonds d'urgence a permis de soutenir le projet **Une recette engagée pour des repas solidaires !**, lancé par Utopreneurs.

Ce projet a permis d'agir, dans le même temps, sur deux axes de soutien : l'adaptation des activités des entreprises adaptées et d'insertion et le soutien aux personnes handicapées précarisées et en fragilité en raison de la crise sanitaire. Utopreneurs a ainsi assuré le suivi de la production par des entreprises adaptées et d'insertion de 5 000 à 7 000 repas par semaine sur 10 départements. Des repas solidaires qui ont été livrés gratuitement aux personnes handicapées isolées à domicile, aux personnes en précarité jusqu'à la fin de l'été 2020.



|3| CRISE SANITAIRE

VALÉRIE PAPARELLE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE FORGE
ADMINISTRATRICE DE SANTÉ MENTALE FRANCE**



© DR

Quel bilan tirez-vous suite à la crise COVID pour le champ de la santé mentale ?

Il est un peu tôt pour parler de bilan dans la mesure où nous ne sommes pas véritablement sortis de la crise, nous manquons de recul pour évaluer les effets de longs termes sur la santé mentale et les besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques. Le climat particulier généré par la pandémie et les mesures prises pour la contenir ont un impact sur la population : un niveau d'anxiété généralisé qui est préjudiciable aux plus vulnérables. Il en résulte toutefois une prise de conscience collective de l'importance de la santé mentale comme constituante de la santé en général.

Concernant les personnes en situation de handicap, le premier confinement avec la fermeture totale ou partielle des établissements de santé ou médico-sociaux a engendré des difficultés pour les usagers et leur famille qui ne bénéficiaient plus d'un accompagnement continu de la part des professionnels. Les restrictions d'activité ont eu un effet majoré pour les personnes vulnérables et/ou en situation de handicap isolées socialement, avec pour conséquence des formes d'épuisement des aidants. Les difficultés d'accès aux soins ont conduit certaines personnes avec handicap à une rupture de parcours et/ou un renoncement.

On peut néanmoins approuver l'émergence de nouvelles pratiques : sur certains territoires les équipes se sont mobilisées sur la base de leur engagement et ont fait preuve d'une grande réactivité et d'innovation pour « aller vers » les publics les plus fragiles, découvrant par la même des situations difficiles ou extrêmes dont ils n'avaient pas toujours conscience. En quelques semaines on a vu émerger des « cellules d'écoute », des équipes mobiles d'intervention à domicile, des solutions de répit qui se sont révélées d'une grande aide. L'expérience de ces nouveaux dispositifs a mis en exergue l'intérêt de s'intéresser de manière plus approfondie aux conditions de vie au domicile aux besoins conjugués des personnes handicapées et de leurs proches.

Cette période a également révélé qu'il y avait des personnes sans suivi, ni prise en charge, en détresse sociale, des manquements dans la continuité des soins et de l'accompagnement. La crise a agi pour les professionnels comme un révélateur des limites du dispositif sanitaire et médico-social.

Selon vous, quels sont les besoins les plus urgents ?

La période que nous traversons est riche d'enseignements mais crée un climat d'incertitude et des remises en question profondes.

Dans ce contexte, la priorité est de redonner du souffle, des perspectives aux personnes en situation de

handicap, à leurs aidants et aux professionnels qui les accompagnent. De nouveaux modes de coopération entre les professionnels, les personnes concernées par le handicap et leurs aidants sont à créer dans un rapport d'égalité, de co-construction, de reconnaissance et de confiance réciproque.

Les professionnels qui se sont engagés au plus fort de la crise sanitaire témoignent de l'intérêt d'avoir pu élaborer un cadre d'intervention plus souple avec une grande liberté d'action. Ils ont pu « se réinventer », ont eu le sentiment de se recentrer sur leur cœur de métier : la relation d'aide et le soutien au développement de l'autonomie. Pour d'autres, au contraire, la crise réactive la peur du changement, la perte de repères avec un risque de repli.

Face à de nouvelles exigences et une accélération des transformations voulues tant par les personnes vivant avec un handicap que par les pouvoirs publics, il nous faut trouver l'espace pour redonner du sens à l'action, rétablir la confiance et le pouvoir d'agir à l'ensemble des parties prenantes.

Cela ne se fera pas naturellement, pas sans accompagnement.

FOCUS

**UN PROGRAMME D'AIDES
AUX PROJETS VACANCES POUR
LES TRAVAILLEURS D'ESAT**



CHIFFRES 2020

En 2020, le programme Aide au Projet Vacances a été lancé, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), pour la 12^e année consécutive. Ce programme vise à favoriser le départ en vacances des travailleurs handicapés d'ESAT et à les engager dans une démarche de construction d'un projet de vacances grâce à l'accompagnement de l'ESAT ou du foyer d'hébergement où ils vivent.

Tout ESAT ayant mis en place les Chèques Vacances pour ses travailleurs handicapés peut déposer des demandes d'aides complémentaires pour les séjours vacances de ses travailleurs dès lors que leur projet répond aux critères de l'appel à projets annuel (coût de séjour, niveau de ressources, etc.).

L'année 2020 a été très fortement marquée par les crises sanitaire, sociale et économique qui se sont succédé. Les périodes des vacances de Pâques et de l'été 2020 ont été extrêmement perturbées : confinement au mois de mars et avril, fermeture de nombreux lieux de vacances durant l'été. Au-delà des contraintes administratives et techniques, la crise sanitaire a eu un impact très fort sur la vie des personnes

handicapées et de leurs aidants : retour à domicile dans des conditions difficiles pour certains, inquiétude, isolement, difficultés financières. Les vacances de 2020 ont représenté un moment de répit pour les travailleurs d'ESAT très touchés par cette crise et pour les aidants familiaux. L'ANCV a ainsi décidé avec le CCAH d'assouplir les critères d'éligibilité afin de répondre à ces demandes de répit : possibilité d'effectuer des séjours courts de deux ou trois nuitées, possibilité d'effectuer plusieurs sorties récréatives (restaurants, cinémas, parcs d'attractions, musées). Les travailleurs handicapés et leurs familles ont pu ainsi s'offrir un moment de repos, de détente et oublier durant quelques jours la crise sanitaire.



2 470
DOSSIERS
RÉCEPTIONNÉS
ET TRAITÉS

2 452 TRAVAILLEURS
D'ESAT HANDICAPÉS ET
LEURS AIDANTS ONT
OBTENU UNE AIDE SOUS
FORME DE CHÈQUES
VACANCES DANS LE CADRE
DE LEUR PROJET.



- 2 349 TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS
- 80 AIDANTS/
ACCOMPAGNATEURS
- 23 ANCIENS TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS RETRAITÉS



749 450 €
DISTRIBUÉS

- 256 900 € PAR LES
MEMBRES DU CCAH
- 492 550 € PAR L'ANCV

305 €
/SÉJOUR/PERSONNE

C'EST LE MONTANT MOYEN DE
L'AIDE ACCORDÉE. LES AIDES
VARIANT GÉNÉRALEMENT ENTRE
50 ET 500 €



© ADOBE STOCK/ SINA ETTIMER

3

L'OFFRE CONSEIL ET FORMATION

L'année 2020 a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire (arrêt d'activité en raison du confinement, annulation, report, transformation d'actions en distanciel, etc.). Malgré la complexité de la situation, nos clients et nos partenaires ont répondu présents pour imaginer avec nous d'autres modalités d'intervention ou de fonctionnement correspondant à leurs attentes.

Le pôle Formation a bien résisté à la crise grâce au maintien des formations auprès des clients publics : Pôle Emploi, CNFPT, Agefiph ainsi que de la transformation en formation en distanciel des sessions dédiées à l'emploi accompagné en partenariat avec le CFEA (Collectif France pour la promotion de l'Emploi Accompagné) et des formations des équipes de Malakoff Humanis.



© ADOBE STOCK / JACOB LUND

JEAN-BAPTISTE TALABOT

**DIRECTEUR ACTION SOCIALE RETRAITE
MALAKOFF HUMANIS**

Le CCAH est le premier partenaire du réseau entreprises qui partout en France est au contact des entreprises clientes du groupe. Tant pour monter en compétences sur les sujets du handicap que pour codévelopper une solution d'accompagnement adaptée aux besoins des entreprises clientes, le service Conseil du CCAH apporte son expertise, en complément des interventions des chargés de développement social. Cette collaboration permet de croiser les regards, ce qui est un véritable levier dans la relation avec les entreprises. Plus que jamais, le CCAH est l'un des partenaires privilégiés de Malakoff Humanis.

AXES DE DÉVELOPPEMENT 2020

DIGITALISATION

DES ACTIONS ET MISSIONS :
WEBINAIRES D'INFORMATION,
SESSIONS DE FORMATION EN
DISTANCIEL EN REMPLACEMENT
DU PRÉSENTIEL.

CONSOLIDATION

DES PARTENARIATS EXPERTS
(OBLIVUS CONSEIL, ÊTRE) AVEC
DE BELLES PERSPECTIVES POUR 2021.

DIVERSIFICATION

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION
AU HANDICAP DANS LES
ENTREPRISES.

3 THÉMATIQUES PRINCIPALES



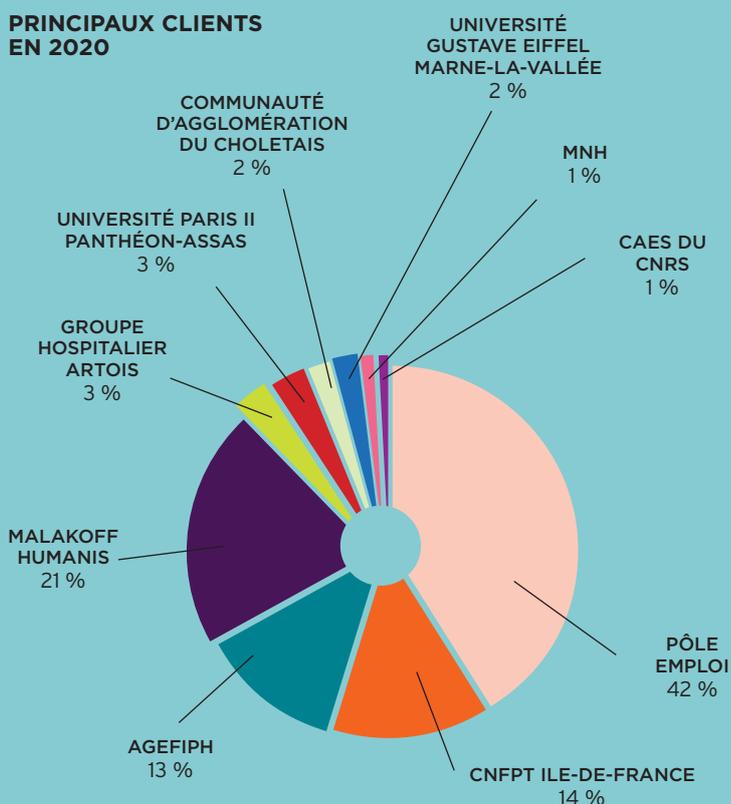
- SENSIBILISATION AU HANDICAP
- HANDICAP AU TRAVAIL
- SALARIÉS AIDANTS

|1| CCAH FORMATION

PRINCIPAUX TYPES DE FORMATION DEMANDÉS EN 2020

- Accueil des personnes en situation de handicap
- Accueil de publics en situation de handicap psychique
- Conseiller et orienter les aidants ou salariés aidants
- Emploi accompagné
- Emploi et handicap

PRINCIPAUX CLIENTS EN 2020



PARTENARIAT AVEC LE COLLECTIF FRANCE EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Avec le CFEA, le CCAH a monté un programme de formation destiné aux conseillers en emploi accompagné. L'emploi accompagné est un concept novateur dans le paysage des dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui privilégie l'inclusion dans l'entreprise avec un accompagnement personnalisé de la personne et de l'entreprise.

85
stagiaires de
33 structures différentes

3
sessions "Fondamentaux
de l'emploi accompagné"

6
sessions "Autismes et
emploi accompagné"



© ADOBE STOCK/JOYFOTOLIAKID

|2| CCAH CONSEIL

Nos clients nous confient des missions de plus en plus variées. Nous concevons et animons de nombreux ateliers de sensibilisation au handicap, nous assurons la production de webinaires, nous réalisons des conférences thématiques. Nous produisons également des contenus experts pour des sites Internet.

Nos principales missions en 2020 :

- Animation d'une conférence de lancement du dispositif SAPHA (séniors, aînés, personnes handicapées, aidants)
- Prestation d'apport de contenu et de veille pour site internet
- Conception et mise en œuvre d'appels à projets
- Réalisation d'enquêtes internes
- Accompagnement d'équipes, appui à la conception d'outils
- Animation de webinaires
- Offre conjointe avec Obvius Conseil d'actions à destination des entreprises sur le thème des aidants

NOS CLIENTS

- Le Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Groupe Pro-BTP
- Groupe Malakoff Humanis
- Fondation Malakoff Humanis handicap

4

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

LES MEMBRES DU CCAH

Depuis 1971, le CCAH est une association unique par sa composition, source d'innovation sociale et de diversité des approches. Associations nationales du handicap, groupes de protection sociale, mutuelles, entreprises et comités d'entreprises se sont rassemblés pour apporter leur expertise, leur expérience et co-construire une société inspirée par le vivre ensemble.

LA GOUVERNANCE

L'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau définissent les orientations et les orientations du CCAH. Une équipe de 15 personnes les développe et les met en œuvre.

En 2020, les instances statutaires se sont réunies :

Bureau :

30 janvier, 23 avril,
3 décembre

Conseil d'Administration :

7 janvier, 13 mai,
22 septembre, 19 novembre,
11 décembre

Assemblée Générale :

24 juin

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres, 8 représentant les groupes de protection sociale, 8 représentant les associations nationales du secteur handicap, et 4 représentant les mutuelles, entreprises et comités d'entreprise.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

COLLÈGE I DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE

- AG2R LA MONDIALE, représenté par François-Marie GESLIN, Membre du Comité de Direction Groupe en charge de l'engagement sociétal
 - MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE représenté par Pascal ANDRIEUX, Directeur des engagements sociaux, sociétaux et RSE Malakoff Humanis, DG Fondation MH Handicap
 - MALAKOFF HUMANIS RETRAITE, représenté par Jean-Baptiste TALABOT, Directeur Action Sociale Retraite
 - Alliance Professionnelle-AGRICA, représentée par Claudine SARDIER, Responsable action sociale
 - Alliance Professionnelle-IRP Auto, représentée par Etienne LOTTIN, Directeur action sociale et culturelle
 - APICIL, représenté par Nathalie GATEAU, Directrice de l'action sociale
 - IRCEM, représenté par Jean-Charles GROLLEMUND, Directeur Général
 - KLESIA, représenté par Frédéric BERNARD, Directeur de l'action sociale
- COLLÈGE II DES ASSOCIATIONS NATIONALES DU SECTEUR HANDICAP**
- APF France Handicap, représentée par Prosper TEBOUL, Directeur Général

- CESAP, représenté par Eric ZOLLA, Directeur Général adjoint
 - FAF, représentée par Mireille PRESTINI, Directrice Générale
 - Fédération APAJH, représentée par Jacques BIRINGER, Délégué national « jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance »
 - Santé Mentale France, représentée par Valérie PAPARELLE - Directrice Générale La nouvelle Forge
 - LADAPT, représentée par Patrick GOHET - Président
 - Unapei, représentée par Marie-Aude TORRES MAGUEDANO, Directrice Exécutive
 - UNIOSS, représentée par Jérôme VOITURIER, Directeur Général
- COLLÈGE III DES MUTUELLES, ENTREPRISES, COMITÉS D'ENTREPRISE ET AUTRES ORGANISMES**
- Caisse nationale du gendarme - Mutuelle de la gendarmerie, représentée par Huguette PSUJA, administrateur
 - Crédit Coopératif, représenté par Sylvie CAPON, Responsable de développement du secteur médico-social, Direction des clientèles institutionnelles
 - OCIRP, représenté par Jean-Manuel KUPIEC - Directeur Général adjoint
 - un poste vacant
- LE BUREAU**
- Président : François-Marie GESLIN, groupe AG2R LA MONDIALE
 - Vice-président : Jacques BIRINGER, Fédération APAJH
 - Secrétaire : Sylvie CAPON, Crédit Coopératif
 - Trésorier : Pascal ANDRIEUX, groupe MALAKOFF HUMANIS
 - Trésorier adjoint : Prosper TEBOUL, APF France Handicap

LES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE

AGRICA - AG2R LA MONDIALE -
APICIL - AUDIENS - B2V -
IRCEM - IRP AUTO -
KLESIA - LOURMEL -
MALAKOFF HUMANIS -
PRO BTP

LES MUTUELLES

CNG-MG MUTUELLE DE LA
GENDARMERIE - LA MUTUELLE
GÉNÉRALE - MASFIP - MCDEF - MGEN -
MIP - MNH - MUTUELLE DU PERSONNEL
DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE -
INTÉGRANCE -
MUTUELLE RENAULT

LES ENTREPRISES, COMITÉS D'ENTREPRISE, CAISSES D'ACTION

SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES

AFEH DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM -
APAS BTP - ASSOCIATION
DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE
POLYTECHNIQUE - BNP PARIBAS - CAES du CNRS -
CRÉDIT COOPÉRATIF - OCIRP -
SNCF

ccah

LES ASSOCIATIONS NATIONALES

ANAÉ - ANCREAI - APF France handicap -
AUTISME FRANCE - CESAP - CNAPE -
CROIX ROUGE FRANÇAISE - FAF -
SANTÉ MENTALE FRANCE -
FÉDÉRATION APAJH - LADAPT -
ORDRE DE MALTE FRANCE -
UNAFAM - UNAFTC - Unapei -
U.N.A.P.H. - UNIOPSS

ccah

ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

→ | www.ccah.fr |

13, BOULEVARD DE LA MADELEINE - 75001 PARIS - 01 42 27 78 51